



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 07 avril 2025 à 20 heures 30 minutes
Cantine école

Convocation par mail le 03 avril
2025

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme Claudie BLOT, M. BOUSQUET Thierry, M FIAULT Nicolas, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy

Procuration(s) : Mme GAJAC Paule donne procuration à M. FIAULT Nicolas,

Absent(s) :

Retardataire : Mme SOULIER Laura arrivée à 20h43

Excusé(s) : Mme GAJAC Paule,

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR :

1/ Délibérations

- Approbation du Compte Financier Unique 2024 Lotissement
- Affectation du Résultat de l'exercice 2024 Lotissement
- Budget primitif 2025 Lotissement
- Approbation du Compte Financier Unique 2024 Commune
- Affectation du Résultat de l'exercice 2024 Commune
- Subvention aux Associations 2025 Commune
- Taux de fiscalité 2025
- Budget Primitif Commune
- Attribution de cartes cadeaux Noël aux employés
- Conventonnement Chèques Vacances Régie de recettes du Château

2/ Informations

- Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

3/ Echanges

- Cérémonie du 08 Mai

- Stationnement : début interdiction de stationnement / Panneaux / Parking

4/ Questions diverses

1 – Délibérations :**2025-DE-09 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 Lotissement**

Mme Sandrine Visset , secrétaire générale de la mairie, présente le compte Financier Unique 2024 du lotissement

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	111 450,00
		Réalisé :	25 494,81
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	111 450,00
		Réalisé :	0,00
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	123 257,00
		Réalisé :	12 600,63
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	123 257,00
		Réalisé :	1 587,00
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-25 494,81
Fonctionnement :	-11 013,63
Résultat global :	-36 508,44

Le conseil Municipal, après la présentation par Mme Sandrine Visset, approuve le compte financier unique 2024.

Monsieur le Maire n'a pas participé au vote.

Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-10 : Affectation du Résultat de l'exercice 2024 Lotissement

Présentation du compte administratif par Mme Sandrine Visset :

- un déficit de fonctionnement de :	0,00
- un déficit reporté de :	11 013,63
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	11 013,63
- un déficit d'investissement de :	25 494,81
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	25 494,81
Affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : DÉFICIT	11 013,63
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	11 013,63
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	25 494,81

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 approuve l'affectation des résultats

Vote : Adopté (pour : 8, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-11 : Budget primitif 2025 Lotissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif et précise que c'est le même budget pour les 2 lotissements.

Investissement

Dépenses :	138 333,00
Recettes :	138 333,00

Fonctionnement

Dépenses :	120 495,00
Recettes :	120 495,00

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépense :	138 333,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	138 333,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	120 495,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	120 495,00 (dont 0,00 de RAR)

Le Conseil Municipal, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025.

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-12 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 Commune

Mme Sandrine Visset présente le compte financier unique de la commune.

Monsieur le Maire précise que le résultat est bon.

Investissement :

Dépenses	:	Prévu :	438 938,00
		Réalisé :	56 288,87
		Reste à réaliser :	25 485,00
Recettes	:	Prévu :	438 938,00
		Réalisé :	91 723,47
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement :

Dépenses	:	Prévu :	462 437,57
		Réalisé :	375 526,63
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	462 437,57
		Réalisé :	491 900,66
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	35 434,60
Fonctionnement :	116 374,03
Résultat global :	151 808,63

Après avoir délibéré, le conseil approuve le compte financier unique de la commune. Monsieur le Maire ne participe pas au vote

Vote : Adopté (pour : 8, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-13 : Affectation du Résultat de l'exercice 2024 Commune

Mme Sandrine Visset présente l'état du compte administratif et l'affectation du résultat de l'exercice 2024

Etat du compte administratif :

-excédent de fonctionnement de :	28 076,46
- excédent reporté de :	88 297,57
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	116 374,03
- excédent d'investissement de :	35 434,60
- déficit des restes à réaliser de :	25 485,00
Soit un excédent de financement de :	9 949,60

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	116 374,03
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	116 374,03
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	35 434,60

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 approuve l'affectation des résultats

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-14 : Subvention aux Associations 2025 Commune

Monsieur le Maire propose au conseil d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2025 :

SUBVENTIONS	TIERS	VOTE
ASSO GAVAUDUNOISE	APE LES P'TITS CURIEUX	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	CENTRE DE DECOUVERTE DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	COMITE DES FETES ET ANIMATIONS DE GAVAUDUN	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	CONNAISSANCE DES JEUNES INTERPRETES	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	LES SENTIERS ARTISTIQUES	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE GAVAUDUN	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	PRIS DANS LES PHARES	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	UNION DES CHASSEURS GAVAUDUN	300,00
ASSO GAVAUDUNOISE	LES JOYEUX PETANQUEURS DE LA LEDE	300,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	ALLIANCE 47 "Jusqu'au bout accompagner la vie"	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	AMICALE DONNEURS DE SANG	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	ASS DES 4 CANTON RADIO 4	120,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	ASSO RUGBY ENTENTE 4 CANTONS BHAP	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	ASSOCIATION PECHE PISCICULTURE	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	COMITÉ DE MONFLANQUIN DU SECOURS POPULAIRE FR	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	F.N.A.C.A comité intercommunal	60,00
ASSO NON GAVAUDUNOISE	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU 47	60,00
TOTAL VOTES		3240,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'inscrire les crédits au budget pour un total de 3240,00 €.

Vote : Adoptée à l'unanimité

Mme Claudie Blot, M Thierry Bousquet, M Nicolas Fiault, membres d'associations de la commune, n'ont pas pris part au vote

2025-DE-15 : Taux de fiscalité 2025

Monsieur le Maire propose d'augmenter les impôts de 1%.

Les taux votés étaient en 2024 :

- Taxe foncière (bâti) : 35,89 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 48,53 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,74 %

Les taux proposés sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 36,98 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 50,01 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,16 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité des membres présents, décide d'approuver la hausse des taxes pour l'année 2025.

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 1, abstention : 0.)

2025-DE-16 : Budget primitif commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune

Investissement

Dépenses	:	107 601,00
RAR	:	25 485,00
Recettes	:	133 086,00

Fonctionnement

Dépenses	:	488 079,00
Recettes	:	492 814,00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-17 : Attribution de cartes cadeaux Noël aux employés

Monsieur le Maire propose au conseil d'attribuer une carte cadeau de 100 euros à l'occasion de la fête de Noël aux agents afin de les remercier pour leur implication et leur travail au sein de la collectivité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, décide d'approuver l'attribution à l'occasion de Noël d'une carte cadeau aux agents de la Commune de Gavaudun pour un montant de 100 euros

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 0, abstention : 1.)

2025-DE-18 : Conventonnement Chèques Vacances Régie de recettes du Château

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de conventionner avec L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) en autorisant le règlement par chèques vacances pour payer les entrées au Château de Gavaudun.

Le taux de commission est de 2,5% sans frais d'adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention.

Vote : Adopté (pour : 9, contre : 0, abstention : 1.)

2 – Informations :

- Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe le conseil des arrêtés pris :

- Arrêté pour prolongation de la régie de gestion du château
- Arrêté pour tarification des entrées et articles vendus au château
- Arrêté pour passage de la fibre

3/ Echanges

- Cérémonie mai du 08 Mai

Monsieur le Maire propose de fixer le rendez-vous à 11h00 au monument aux morts. Un Apéritif sera servi en suivant la cérémonie et M Fiault se charge de contacter le restaurant « le Donjon » ou le restaurant l'Essentiel pour l'organisation. La gerbe a été commandée et sera récupérée le 07 mai par M Bruno Guedes.

- Stationnement : début interdiction de stationnement / Panneaux / Parking

Monsieur le Maire souhaite réglementer le stationnement sur la route de Vezou dans le village. Un arrêté d'interdiction avec tolérance de 30 minutes pour les riverains est en cours de rédaction

-Ralentissement vitesse route de la vallée

Monsieur le Maire, indique que des véhicules entrent dans le village avec une vitesse excessive et propose d'installer une chicane à l'entrée du village côté Lacapelle. Cela passera par une phase d'essai en lien avec les services du département. Des jardinières seront commandées pour matérialiser cette chicane.

4/ Questions diverses

- Mme Claudie Blot demande si les embauches pour la poste et le mi-temps château ont été effectuées. Monsieur le Maire indique que le choix pour l'agence postale sera fait mardi 08 avril. Pour le mi-temps château le recrutement sera fait en suivant.
- **07 juin** : l'association Descaratz organise un concert de musique du monde à Gavaudun. A cette même date un concert organisé par l'association « Connaissance des Jeunes Interprètes » aura lieu à Laurenque. Cette date correspond à la journée de l'environnement et de la biodiversité une animation est envisagée permettant de communiquer sur la labellisation « Espace Naturel Sensible ».
- **08 juin** : Mme Claudie Blot rappelle qu'un vide grenier est organisé le 08 juin.
- **Descente en rappel** : L'association LCS a demandé à effectuer les descentes en rappel du donjon cet été. Monsieur le Maire est favorable et M T Bousquet indique qu'il faudrait réaliser une convention.

Monsieur le Maire lève la séance à 21H51